



22e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage et Congrès international "Eau, paysage et citoyenneté face aux Changements Mondiaux" (AE&CI)

Du 14 au 16 mars 2019. Séville, Espagne.

Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage.
Conseil de l'Europe
Ministère de la Culture et du Sport
Plan national du Paysage culturel
Ministère régional de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire
Mairie de Séville
Entreprise municipale pour l'approvisionnement et l'assainissement des eaux de Séville (EMASESA)

Présentation

Les ressources naturelles comme l'eau, les espaces verts, le paysage et la participation des citoyens constituent autant de facteurs fondamentaux pour le futur des villes. Ce caractère méridional et fluvial de Séville et sa prise en compte de la nature ont inspiré les activités de la Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage et du Congrès international « Eau, paysage et citoyenneté face aux Changements Mondiaux » (AE&CI) qui s'inscrivent dans le cadre des actions de commémoration du 25e anniversaire de la Charte sur le paysage méditerranéen, adoptée à Séville en avril 1992 et reprise en 1994 par le Conseil de l'Europe comme base pour la rédaction d'une convention similaire concernant tout le continent.

La ville de Séville convoquera pendant trois jours des experts nationaux et internationaux, des chercheurs et des experts de la ville, de la gestion de l'eau et de la conception et de la réalisation de paysages ainsi que des organismes et des associations travaillant sur l'eau et les espaces verts dans leur quotidien ou en rapport avec ces derniers.

Les journées AE&CI ont été déclinées en trois espaces de travail : les Ateliers européens, le Congrès international et les activités de participation citoyenne. Cette formule permettra d'aborder divers thèmes constituant l'argument principal de la rencontre " Eau, paysage et citoyenneté face aux Changements Mondiaux".

Les **Ateliers européens** s'ajustent à un programme défini par le Conseil de l'Europe et sont composés de quatre ateliers consacrés à des blocs thématiques différents qui sont détaillés dans le " Programme ".

Le **Congrès international**, qui se déroulera comme une activité complémentaire des Ateliers européens, reprend les blocs thématiques des quatre ateliers à l'échelle urbaine et métropolitaine. Par conséquent, les différentes modalités de travail de ce Congrès (voir " Programme ") permettront d'aborder des cas de villes et de zones métropolitaines se distinguant par leur intérêt pour une approche comparée à l'internationale. C'est ainsi que le Congrès facilitera la conjugaison de l'approche mondiale des ateliers et des activités de participation citoyenne qui porteront sur la ville de Séville et sa zone métropolitaine.

Par ailleurs, les **activités de participation citoyenne** qui se tiendront parallèlement aux AE&CI dans la ville de Séville et les communes de sa zone métropolitaine entre le 15 janvier et le 15 avril 2019, constitueront un moyen de diffuser les expériences issues des thèmes traités dans le cadre des AE&CI. La capitale de l'Andalousie sera donc un cadre de mise en pratique des arguments généraux des Ateliers européens et permettront aux citoyens de connaître, à l'échelle urbaine et métropolitaine, les questions qui surgiront des communications et des diverses modalités de travail du Congrès international et feront l'objet d'un débat. Ces activités ont été regroupées en trois blocs ou axes thématiques : " Eau, paysage et patrimoine"; " Systèmes vert et bleu de Séville et de sa zone métropolitaine "; "Enjeux citoyens face aux Changements Mondiaux".

Vous pouvez suivre l'état d'avancement du programme et des activités : www.aguapaisajeyciudadania.com

Programme

Le programme scientifique de la réunion AE&CI se déroulera pendant les 14, 15 et 16 mars 2019.

Il est prévu de réaliser quatre ateliers européens consacrés à ces quatre axes thématiques. Ces ateliers compteront sur des communications, des sessions de débat et une zone d'exposition de posters. Une cérémonie de bienvenue aura lieu au siège d'EMASESA.

Atelier I: "L'eau dans les paysages et les paysages de l'eau en Espagne"

Cet atelier, fondamentalement axé sur les cas espagnols, portera sur les paysages générés ou expliqués par l'eau et où celle-ci possède une forte signification aussi bien matérielle que symbolique, ainsi que sur les transformations et les projets prévus ou mis en œuvre dans ces paysages.

Sevilla (España), marzo 2019
22ª Reunión del Taller del Consejo de Europa para la implementación del Convenio del Paisaje del Consejo de Europa y Congreso Internacional
Agua, paisaje y ciudadanía ante el Cambio Global

Seville (Spain), March 2019
22nd Council of Europe of the Workshops for the implementation of the Council of Europe Landscape Convention and International Congress
Water, landscape and citizenship in the face of global change

Séville (Espagne), mars 2019
22e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage
Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux

Comité scientifique du Congrès international

Directeur

Andreas Hildenbrand Scheid

Ministère régional de l'Économie, des Finances et de l'Administration publique
Junta de Andalucía
Professeur du Département Urbanisme et Aménagement du territoire
Université de Séville

María Linarejos Cruz

Chercheuse indépendante
Vice-coordonnatrice
Plan national du paysage culturel
Ministère de la Culture et du Sport

Rafael Mata Olmo

Secrétaire
Plan national du paysage culturel
Ministère de la Culture et du Sport
Professeur d'Analyse géographique régionale
Université autonome de Madrid

Adolfo Fernández Palomares

Directeur général
Direction générale de l'environnement, des parcs et jardins
Mairie de Séville

Belén Pedregal Mateos

Directrice
Centre d'études Paysage et Territoire
Professeure, Département de Géographie humaine
Université de Séville

Leandro del Moral Ituarte

Fondation Nouvelle Culture de l'Eau
Professeur de Géographie humaine
Université de Séville

Francisco Javier Escalera Reyes

Directeur
CEI CamBio
Professeur d'Anthropologie sociale
Université Pablo de Olavide

María Victoria Gil Cerezo

Chercheuse
Chaire Environnement
Université de Cordoue

Conseiller scientifique du cycle « Eau, paysage et citoyenneté »

Florencio Zoido Naranjo

Directeur honoraire
Centre d'études Paysage et Territoire
Professeur d'analyse géographique régionale
Université de Séville

Atelier II: "Les paysages de l'eau : expériences internationales"

Cet atelier abordera les divers instruments législatifs et réglementaires européens en matière d'aménagement ainsi que les projets ayant un impact sur les paysages de l'eau (hydraulique, irrigation, système vert urbain, jardins historiques, etc.).

Atelier III: "Instruments de protection, de gestion et d'aménagement de la présence de l'eau dans le paysage"

Cet atelier présentera les conférences et les communications des divers pays participant à la 22e réunion AE&CI portant sur tous les aspects qui y seront traités ainsi que sur ceux qui ne sont pas en rapport avec les ateliers II et IV.

Atelier IV: "Citoyenneté et participation sociale dans la gestion des paysages de l'eau"

Cet atelier sera consacré à la participation sociale et les manifestations ou les mouvements sociaux en rapport avec la protection, la gestion et l'aménagement des paysages de l'eau porteurs de valeurs patrimoniales et de durabilité.

Visites de terrain (samedi 16 mars 2019): "L'eau dans l'espace naturel de Doñana", "Séville et ses jardins secrets"

Le Congrès international sera structuré en trois modalités de travail : communications et/ou posters ou vidéos.

Les communications acceptées par le Comité scientifique seront publiées dans le Rapport du Congrès international conformément à la structure générale de ce dernier en quatre ateliers.

Les contenus du programme ont été élaborés sous la supervision et la direction de la Convention du paysage du Conseil de l'Europe : Maguelonne Dejeant-Pons, Secrétaire exécutive de la Convention européenne du paysage, Conseil de l'Europe.

* Sur inscription préalable pendant les journées AE&CI.

Instructions pour la présentation d'une communication, d'un poster et/ou une vidéo

1. Inscription

Les personnes souhaitant participer et/ou soumettre des communications doivent s'inscrire sur : [cliquer ici pour remplir le formulaire d'inscription](#). Vous pouvez également contacter le Secrétariat scientifique des Ateliers et du Congrès par courrier électronique : secretariatecnica@aguapaisajeciudadania.com

2. Originalité et thématique des travaux

Les travaux devront être inédits et porter sur des sujets pertinents en rapport avec le thème du Congrès international « L'eau dans les paysages et les paysages de l'eau » et/ou avec les objectifs généraux de la réunion AE&CI.

3. Présentation des travaux

Sont admises trois modalités de travaux : communications et/ou posters ou vidéos. Les auteurs devront soumettre une communication pour avoir la possibilité de la présenter ensuite sous format poster ou vidéo.

Les résumés et les communications/posters/vidéos devront être envoyés à l'adresse suivante:

comunicaciones@aguapaisajeciudadania.com

4. Identification de la documentation

Toute la documentation sera identifiée par la référence : 22e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage et Congrès international « Eau, paysage et citoyenneté face aux Changements Mondiaux ».

- Nom de la communication
- Nom et prénom de l'auteur
- Organisation
- Courrier électronique
- Téléphone de contact

5. Sélection des travaux

Le Comité scientifique sélectionnera les communications à inclure dans le Rapport qui sera publié sur le Congrès international. Toutes les communications seront prises en compte par les rapporteurs des diverses sessions des ateliers.

Présentation de communications et participation du public

Objectifs des communications. Participants

Afin d'impulser la participation technique et citoyenne, toute la société - citoyens et les collectifs - a été invitée à présenter des communications pour contribuer au développement urbain durable et à l'éducation environnementale des villes face aux changements mondiaux, et plus spécialement, à l'étude du paysage à l'échelle urbaine et métropolitaine.

Contenus des communications. Caractéristiques et objectifs

Au-delà de sa contribution à la culture et au développement du paysage comme élément d'aménagement de l'espace et comme bien culturel, économique et social, le Congrès international est centré sur l'étude des villes, avec l'eau comme élément-clé, tout en mettant spécialement l'accent sur la participation sociale.

Le contenu des communications du Congrès international aura trait aux études, analyses et propositions sur les paysages de toute ville européenne dont l'origine et l'évolution mais aussi le présent sont fortement déterminés par l'eau.

Les Ateliers et le Congrès international permettront de présenter des expériences de politiques internationales, nationales, régionales et locales en rapport avec la présence de l'eau dans les paysages ainsi qu'avec la protection et la gestion des ressources hydriques et ce afin de :

- Prendre en considération dans la loi les paysages comme une composante essentielle du cadre de vie des êtres humains, une expression de la diversité de leur patrimoine culturel et naturel partagé, et la base de leur identité
- Élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques pour la protection, la gestion et l'aménagement du paysage grâce à l'adoption de mesures spécifiques (prévues par la Convention).
- Mettre en place des processus de participation du public en général, des collectivités locales et régionales et des divers acteurs intéressés par la définition et la mise en œuvre des politiques du paysage.
- Prendre en compte le paysage dans les politiques régionales et urbaines mais aussi culturelles, environnementales, agricoles, sociales ainsi que dans toute autre politique pouvant avoir un impact direct ou indirect sur le paysage, notamment les politiques concernant la gestion des ressources hydriques et la présence de l'eau dans le paysage.

Les conclusions des Ateliers européens seront présentées lors de la prochaine réunion du Comité Directeur de la Culture, du Patrimoine et du Paysage (CDCPP) et de la prochaine Conférence du Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage.

Fechas importantes

3 décembre 2018

Convocation 1ère circulaire
Ouverture des inscriptions AE&CI

Du 3 décembre 2018 au 11 janvier de 2019

Envoi des résumés

4 janvier 2019

Envoi de la 2e circulaire. Rappel de l'envoi des résumés

18 janvier 2019

Notification aux auteurs des résumés acceptés pour leur présentation en format communication

Du 18 janvier 2019 au 18 février 2019

Réception des communications intégrales

15 février 2019

3e et dernière circulaire

4 mars 2019

Clôture des inscriptions (inscription gratuite dans la limite des places disponibles).

14 –16 mars 2019

22e Réunion du Conseil de l'Europe des Ateliers pour la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage et Congrès international « Eau, paysage et citoyenneté face aux Changements Mondiaux ».

Juin 2019

Publication du Rapport

Secrétariat scientifique et technique

Secrétariat scientifique

comunicaciones@aguapaisajeyciudadania.com

Secrétariat technique

Questions diverses liées à l'organisation ou votre séjour pendant l'AE&CI: +34 954 90 50 47

secretariatecnica@aguapaisajeyciudadania.com

Communications

Langues : espagnol, anglais et/ou français

Les auteurs qui souhaiteraient présenter une communication devront envoyer un résumé de 150 mots (approche, objectifs et conclusions), avec au moins quatre mots-clé en espagnol et en anglais.

La communication devra être accompagnée par un maximum de trois images (un fichier par image), format numérique JPG d'une résolution de 300 ppp, format A4 pour son ultérieure publication. Les images peuvent correspondre à des cartes, des graphiques, des photos, des infographies illustrant la communication.

Les communications présentées devront avoir été rédigées conformément aux règles du modèle que vous pouvez télécharger en cliquant ici.

Les textes complets devront être suffisamment détaillés pour que le Comité scientifique puisse estimer la pertinence du travail présenté, et inclure une description du sujet à étudier, l'approche théorique, les méthodes, les données et les résultats escomptés.

Posters

Pour la composition graphique sera utilisé un panneau vertical d'un format de 70 x 100 cm, avec une résolution de 300 ppp (fichier JPG ou PDF). Sur la partie supérieure du poster devra figurer la marque figurative ou le logo de l'AE&CI (télécharger ici).

Les posters sélectionnés devront être présentés sur un support rigide de type carton plume, d'une épaisseur de 1 cm. Ils seront remis au Secrétariat technique au début de l'AE&CI lors de la remise des badges.

Vidéos

Les vidéos devront avoir le format mp4 HD 1920 x 1080, d'une durée maximum de 3 minutes. Les vidéos sélectionnées devront être envoyées avant le lundi 4 mars 2019 par courrier électronique à comunicaciones@aguapaisajeyciudadania.com Préciser en objet : << Nom_Video_TEyCI >>.

Réseaux sociaux #SevillaSostenible

Facebook: Horizonte Sevilla

Twitter: @horizontesev

Instagram: @horizontesev

Pour plus d'informations:

www.aguapaisajeyciudadania.com

www.coe.int/en/web/landscape